Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-213500788-20260303-2026_007-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHERRUEIX
Département d'Ille et Vilaine

L'an deux mil vingt-six, le trois mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de CHERRUEIX, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur TAILLEBOIS Jean-Michel, Maire.
Nombre de membres en exercice : 15
Présents : 12
Votants : 13
Présents : M. TAILLEBOIS Jean-Michel, M. CARRÉ Robert, Mme BEREST Audrey, M. JOSSE Jean-Claude, M. DELAUNAY Xavier, Mme GEST Céline, Mme CHAUVIERE Thyphaine, Mme GIRAUDON Claire, Mme HARDY Annick, M. LE GRAND Frédéric, Mme STRAZZER Françoise, M. VAEVIEN Benoit
Absent excusé : M. VALET Maxime a donné procuration à M. DELAUNAY Xavier
Absents : Mme GUILLAUME Marie, M. MONMARCHÉ Gilbert
Secrétaire de Séance : Mme HARDY Annick

Date de convocation : 18 février 2026

****

Délibération n° 2026-007

Budget principal Commune : affectation des résultats

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement présente un excédent de 193 262.83 €. Monsieur le Maire propose d'affecter ce résultat pour sa totalité à l'article R 1068 de la section d'investissement du budget primitif 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

décide d'affecter le résultat du compte administratif 2025 de la commune selon la proposition ci-dessus, soit 193 262.83 € à l'article R 1068 de la section d'investissement.

Suivent les signatures
Extrait certifié conforme
Cherrueix, le 04 mars 2026

La secrétaire de séance,
Mme Annick HARDY

Le Maire,
Jean-Michel TAILLEBOIS

MAIRIE DE CHERRUEIX
35 Ille et Vilaine

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le
Et publication du
Affiché le